Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

Band: 2 (1908)

Heft: 4

Artikel: Les condamnés à mord

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-349643

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

instruire les prolétaires. Les pauvres femmes se chuchotent donc à l'oreille des moyens impossibles d'avortement, qui ont amené, dans certains cas, la mort dans d'atroces souffrances.

* * *

Se pénétrant des misères et des crimes causés par le manque d'une éducation sexuelle et raisonnée, ainsi que par des préjugés insensés, l'*Exploitée*, très timidement, commença à sonder ces plaies sociales. Aussitôt le corps de notre société en sursauta.

Des hommes de situation prolétarienne et d'âme bourgeoise interdirent à leurs compagnes de lire ce journal qui traite « de choses dont une femme honnête ne doit pas parler ».

Des parents de nos jeunes syndiquées furent offusqués qu'on publiât « de pareilles choses dans un journal destiné à être lu par des jeunes filles ».

Et pourtant, il était évident que, pour les femmes prolétaires, la question était brûlante. En deux mois à peine, plus de quatre cents lettres arrivaient à la rédaction, demandant des conseils hygiéniques.

Comment faire pour répondre à toutes ces demandes? Une circulaire projetée ne put être imprimée. Elle tombait sous le coup de la loi. Des ennuis sérieux étaient à redouter de la part des autorités qui se font un devoir de préserver la morale bourgeoise. Je dois cependant dire ici que le journal ouvrier la *Voix du Peuple* (La Perraudettaz, Lausanne), se moquant des poursuites, renseigne gratuitement, par retour du courrier et par circulaire très détaillée, tous les ouvriers qui lui en font la demande. Elle expédie de même, au prix coûtant, franco, des brochures détaillées et illustrées, faites par des médecins français, belges et anglais et traitant à fond, dans un langage à la portée de tous, cette passionnante question.

Si, encore, nous avions été sûre de l'approbation des camarades, nous aurions risqué ces ennuis. Mais beaucoup d'entre nos camarades hommes ont protesté contre « cette propagande malséante ». Leur opposition est compréhensible. Ils ne connaissent point les souffrances de la maternité.

Nous nous sommes alors mise à répandre la brochure que le député socialiste Valentin Grandjean a écrite au nom du Groupe néo-malthusien de Genève.

Cette brochure traite de l'hygiène sexuelle et de la préservation contre la conception trop fréquente. Au surplus, pour ne pas encourir de poursuites, le camarade Grandjean, avant le tirage définitif, soumit les épreuves au chef du département de justice et police de Genève. Ce dernier, M. Maunoir, un conservateur, n'y vit rien de subversif.

Néanmoins, lorsqu'on répand cette brochure si nécessaire à la femme prolétaire, on est conduite au poste, fouillée et arrêtée même, sous l'accusation d'avoir répandu de la « littérature immorale! »

* * *

Je ne voudrais pas que des camarades dussent aller en prison pour avoir fait connaître ce qu'il nous faut savoir. D'autre part, il ne m'a pas été possible de répondre personnellement et en temps utile aux quatre cents lettres qui m'ont été adressées à ce sujet.

Cependant, il va sans dire que le grand nombre de ces lettres prouve la nécessité brûlante de traiter cette question dans les milieux prolétaires. Et il est tout aussi clair que si nous, femmes, en cette matière avons besoin de savoir, il faut satisfaire ce besoin.

C'est pourquoi je propose que les Unions ouvrières traitent la question de la création de groupes de femmes prolétaires où ces questions pourraient être traitées par des gens instruits en cette matière : des docteurs ou des sages-femmes.

En outre, les groupes ou les Unions ouvrières tâcheront de s'arranger avec des personnes instruites et dévouées chez lesquelles toute femme prolétaire de la région puisse aller se renseigner gratuitement sur les questions qui la tourmentent.

* * *

Il est bien possible, chers camarades, que la question ne vous paraisse pas aussi urgente qu'à nous, les femmes. Mais votre raison doit vous

---

Feuilleton de L'EXPLOITÉE.

LES CONDAMNÉS A MORT

Rue Philippe-de-Commines, à Lille (France).

Une rue boueuse et grise noyée de pluie. Un couloir étroit et noir où les deux coudes touchent les deux murs, un escalier sans rampe et sombre comme une cave, deux étages, une porte que nous heurtons, un murmure en guise de réponse. Nous entrons. Une odeur chaude — l'odeur indéfinissable de la maladie — prend à la gorge, en dépit de la fenêtre entr'ouverte, étrangle. Notre guide nous dit, très bas :

— Quel âge attribuez-vous à la femme que vous apercevez?

— Quarante-cinq à cinquante ans.

— Elle en a vingt-six.

Sur une chaise défoncée, une femme en haillons tousse et crache sans interruption. Elle est d'une maigreur telle que les os de ses épaules font saillie sous le fichu et que sa colonne vertébrale se dessine sous la camisole. Elle est appuyée à une table que recouvrent des flacons et bocaux pharmaceutiques. Elle ne peut se tenir debout. La pièce a quatre mètres sur deux. Un lit en occupe la moitié. Deux berceaux sont serrés contre le bois du lit. Un fourneau de fonte rougeoie près de la table. Cette femme est mère de cinq enfants. L'aînée a sept ans. Elle est là, les cheveux embroussaillés, les yeux sauvages. Elle n'est jamais allée à l'école; elle reste auprès de sa mère pour la soigner, respirant auprès d'elle, buvant à son verre, essuyant ses lèvres.

La mère, le père et les cinq enfants habitent cette unique pièce. On y dort, *on y fait la cuisine*, on y mange.